

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LA COMMISSION SPORTIVE NAGE SYNCHRONISEE
LE MARDI 29 JUIN 2010 A BRUXELLES – 19h00

DEFINITIF

Présents:

- ❖ **CSNS** : J.-P. AUVERDIN
- ❖ **VLKK** : E. VAN DER GUCHT ; I. DE KIMPE;
- ❖ **Secrétaire Nage Synchro** : M. BOUILLON.

Excusée :

- ❖ **CSNS** : L. LAMBREMONT

1. PV des précédentes réunions

La CSSY s'est réunie le 23 avril 2010. Aucun PV n'a été rédigé.

E. VAN DER GUCHT enverra à M. BOUILLON le PV de deux réunions de 2010. Ceux-ci seront publiés dès approbation.

2. CB 2010

MINIMES – 1/11/2010

Organisateur : ENL

Lieu : La Louvière

A confirmer.

CB CADETTES – 11/11/2010

Organisateur : BRASS.

Lieu : Schaarbeek.

La réunion de préparation avec le représentant du club organisateur aura lieu le 26 octobre.

Les clubs organisateurs fourniront un plan de la piscine et un itinéraire.

M. BOUILLON enverra en juillet les invitations aux clubs. Les inscriptions seront clôturées le 15 octobre.

E. VAN DER GUCHT préparera pour le 26 octobre la composition des deux jurys.

3. CB 2011

La CSSY proposera à la Cellule Sportive Synchro, lors de la réunion du 23 septembre, le calendrier suivant :

CB Minimes : 30 octobre. Les clubs pourront également soumissionner pour le 1^{er} novembre. La priorité sera donnée au 30 octobre.

CB Cadettes : 11 novembre

CB [OPEN] Juniors : 27 février.

CB [OPEN] Seniors et Masters : 1er mai + 30 avril (si beaucoup d'inscriptions). Les clubs devront se préinscrire au plus tard le 31 mars.

La CSSY demandera que, dès l'approbation par la Cellule, les dates des OPEN soient communiquées aux fédérations étrangères.

4. Logiciel

Suite au changement de règlement FINA, les logiciels utilisés en Belgique pour les compétitions ne peuvent plus être utilisés.

M. BOUILLON adressera au CA de la FRBN une demande de budget pour l'achat du logiciel de la FINA. Le prix du logiciel sera demandé à la FINA.

Sans ce logiciel, les CB ne pourront plus être organisés.

5. Règlements sportifs et cahier des charges.

Les règlements sportifs Nage Synchronisée et le cahier des charges doivent être modifiés.

M. BOUILLON communiquera les textes actuels à la CSNS et à la VLKK. Ces organismes lui communiqueront au plus tard le 8 septembre les adaptations souhaitées.

M. BOUILLON fera ensuite une proposition à la CSSY. Les textes seront transmis à la Cellule Sportive Synchro au plus tard le 15 septembre. Ce point sera à l'agenda de la réunion du 23 septembre de la Cellule Sportive Synchro.

6. Courrier

Chantal DENAMUR est sélectionnée comme juge synchro pour les prochains championnats d'Europe qui se dérouleront en juillet à BUDAPEST.

7. « TO DO » (à faire)

Quoi ?	Qui ?	Date ultime réalisation
Agenda prochaine réunion	M. BOUILLON	19 octobre 2010
Invitations CB Minimes et Cadettes	M. BOUILLON	31 juillet 2010
Envoi règlements et cahier de charge actuels à la CSNS et à la VLKK	M. BOUILLON	31 juillet 2010
Envoi propositions règlements et cahier de charge à la CSSY	M. BOUILLON	10 septembre 2010
Envoi propositions règlements et cahier de charge à la Cellule	M. BOUILLON	15 septembre 2010
Demande prix logiciel à la FINA	M. BOUILLON	31 juillet 2010
Demande accord achat logiciel CA	M. BOUILLON	31 août 2010

Le rapporteur,
Marc Bouillon, Secrétaire Nage Synchro

PROCHAINE REUNION
MARDI 26 OCTOBRE 2010 – 19h00 – BUREAU DE LA FEDERATION BRUXELLES